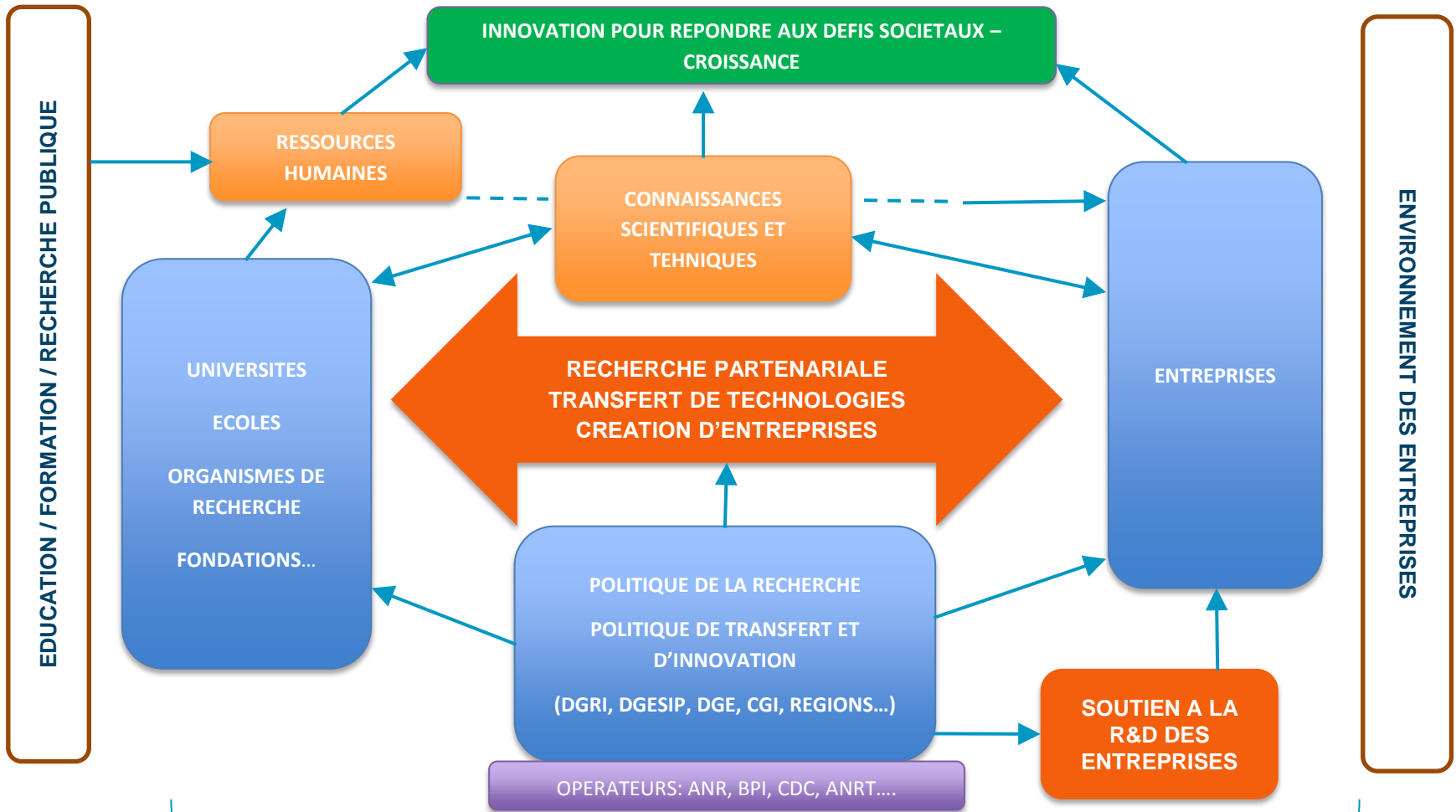


# Les mécanismes facilitant les transferts public-privé

# LA POLITIQUE D'INNOVATION



# TRANSFERT PUBLIC-PRIVE : UNE ACTION ARTICULÉE AUTOUR DE QUATRE AXES STRATÉGIQUES

- Favoriser la recherche partenariale entre acteurs publics et privés
- Améliorer l'efficacité du transfert de technologie
- Faciliter l'entrepreneuriat innovant
- Soutenir l'innovation dans les entreprises

# 1. Recherche partenariale

- Soutien aux relations bilatérales laboratoires – entreprises
- Soutien à la recherche collaborative

# SOUTIEN À LA RECHERCHE PARTENARIALE (1)

## ■ Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE)

- **Objectif** : favoriser les échanges entre les laboratoires publics et les milieux socio-économiques et contribuer à l'emploi des docteurs dans les entreprises
- **Objet** : recrutement commun d'un doctorant par un laboratoire public et une structure du monde socio-économique (en particulier entreprise), avec un **soutien de 14 K€ par an pendant 3 ans** du MESRI
- **Chiffres clés** :
  - En 2017, **les 1433 nouvelles CIFRE ont associé 849 laboratoires de recherche publique distincts**, dont 60% sont des unités mixtes de recherche (UMR). **En 2018 le nombre de CIFRE visé est de 1450.**
  - En 2017, 41 % des doctorants CIFRE ont été recrutés par une grande entreprise, 42 % par une PME et 12 % par une ETI.
  - Depuis la création du dispositif en 1981, Le dispositif a bénéficié à **plus de 30 000 doctorants.**



## ■ LabCom (Laboratoires communs)

- **Objectif** : créer de nouveaux partenariats bilatéraux structurés et pérennes entre un laboratoire d'organisme de recherche et une **PME / ETI**
- **Objet** : subvention de **300 K€ sur 3 ans** pour le montage du laboratoire commun et le fonctionnement initial
- **Depuis le lancement en 2013, 117 LabCom ont été sélectionnés** (soit environ 25 par an).
- 23% sont dans la bio-santé



# SOUTIEN À LA RECHERCHE PARTENARIALE (2)

- 38 Instituts Carnot et Tremplins Carnot (29 instituts Carnot et 9 Tremplins Carnot)



- **Objectif** : fluidifier le passage de la recherche à l'innovation et accroître le transfert de technologies vers les entreprises
- **Objet** : label « Carnot », créé en 2006, délivré à des structures publiques de recherche ayant une **stratégie de recherche contractuelle** avec les entreprises :
  - Le label Carnot donne droit à des financements pour **favoriser le « ressourcement » et professionnaliser les relations** avec les entreprises
  - Le **financement est attribué en fonction du CA réalisé** avec les entreprises sur l'année précédente
- **Chiffres clés** :
  - **Soutien annuel global de 62 M€**
  - En 2016, **710 M€ de recettes contractuelles**
  - **9 600 contrats par an, dont 4 000 avec des PME-ETI**
  - **Plus de 25 000 publications de rang A par an (soit 1/3 des publications en France)**
  - Les Instituts Carnot rassemblent **18 % des effectifs de la recherche publique française** (30 000 ETP, dont 9 000 doctorants)

# EXEMPLE : LE SOUTIEN EN SANTE

- Un Carnot Filière « FindMed » : 9 M€ sur 6 ans.
- Abondement de 10 M€ / an

Institut	Spécialités
CALYM	Lymphome
Curie Cancer	Cancérologie
ICM	Maladies neurologiques
France Futur Elevage	Recherche agro vétérinaire
Imagine	Santé / maladies rares - génétiques
Innovation Chimie Carnot	Chimie de synthèse et analyse, matériaux
Pasteur	Sciences de la vie
Voir & Entendre	Technologies pour la santé, systèmes sensoriels

# SOUTIEN À LA RECHERCHE PARTENARIALE (3)

## ■ Instituts de recherche technologique (8 IRT) et Instituts pour la transition énergétique (8 ITE) – 2 Md € sur 10 ans



- **Objectif** : renforcer la compétitivité par la recherche industrielle dans des filières technologiques stratégiques et la structuration d'écosystèmes puissants et performants d'innovation et de croissance autour des meilleurs pôles de compétitivité
- **Objet** : partenariats publics – privés, localisés sur un territoire, structurés autour de feuilles de route, pour des activités de R&D, de valorisation économique et de formation, co-investissements (plateformes, équipements) et partage des risques dans une thématique industrielle porteuse

## ■ Pôles de compétitivité (67) – depuis 2005

- **Objectif** : regrouper sur un territoire donné des acteurs de la recherche, de la formation et des entreprises pour susciter des synergies et créer des produits et services à forte valeur ajoutée
- **Objet** : une activité de **soutien à la R&D collaborative** et d'accompagnement des entreprises pour la mise sur le marché de produits et services innovants
- Financement national pour les projets collaboratifs depuis 2005 : **1,85 Md€ pour le FUI** (complétés par 1,25 Md€ apportés par les Collectivités territoriales et les fonds structurels), pour **1 836 projets financés**



## 2. Transfert de technologie

- Appui à la maturation et au transfert
- Appui à la diffusion technologique

# APPUI A LA MATURATION ET AU TRANSFERT



## ■ Sociétés d'accélération du transfert de technologies (14 SATT)

### ■ Objectifs :

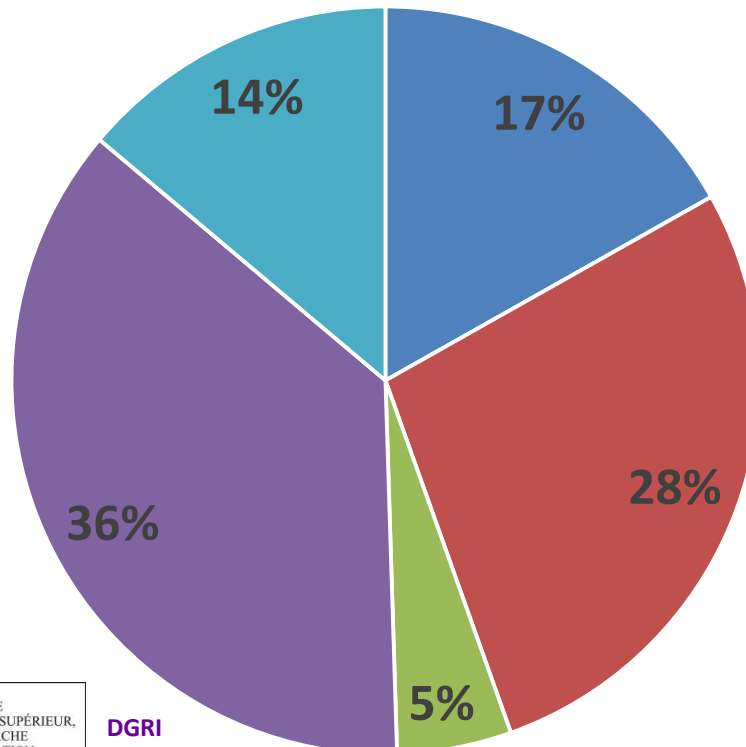
- **Mutualiser** les moyens des établissements de recherche publique pour constituer, au niveau d'un territoire, un **guichet unique pour les entreprises intéressées**
- **Professionaliser la mission de valorisation** de ces résultats
- **Investir dans la maturation de technologies** issues des laboratoires publics pour accélérer leur confrontation au marché

### ■ Objet :

- Activité de dépôts de brevets, opérations de preuve de concept, créations de start-up, *licensing*...
- **856 M€ de fonds publics sur 10 ans**

# EXEMPLE : TRANSFERT DES SATT VERS LES INDUSTRIES DE SANTE

- 42% des projets en maturation sont engagés dans le secteur de la santé, dont 22% dans le développement thérapeutique.
- 38% des transferts réalisés par les SATT vers les industries de santé, en majorité vers les start-ups et PME



- TPE
- PME
- Grande Entreprise
- Start Up sur la base d'un projet de maturation
- Start Up hors projet de maturation



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

DGRI

TITRE DE LA PRÉSENTATION

14/11/2018

11

# 3. Entrepreneuriat et création d'entreprise

- Soutien à la création d'entreprises technologiques
- Soutien à la croissance des entreprises innovantes

# SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT ET À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

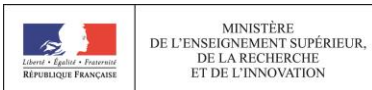
## ■ Incubateurs publics d'entreprises innovantes– depuis 1999

- **19 incubateurs de la recherche publique** dits « Allègre » (environ 225 incubateurs en France)
- **Entre 2000 et 2017, 4500 projets accueillis et environ 3250 entreprises créées (dont les 2/3 sont issues ou liées à la recherche publique et 1/3 provient de la sphère privée ou externe).**
- Principaux domaines : TIC, sciences de la vie, sciences pour l'ingénieur.



## ■ Concours I-Lab – depuis 1999

- **Subvention pouvant aller jusqu'à 450 K€ pour financer le programme de R&D et d'innovation de l'entreprise créée ainsi qu'une offre d'accompagnement**
- **1 933 entreprises créées dont 63% sont toujours en activité et se développent**
- **430 M€ de financement publics mobilisés**
- **En 2018 : 64 lauréats dont 14 Grands Prix pour les 20 ans d'édition accompagnés d'un parrain.**  
**Abondement du FII**

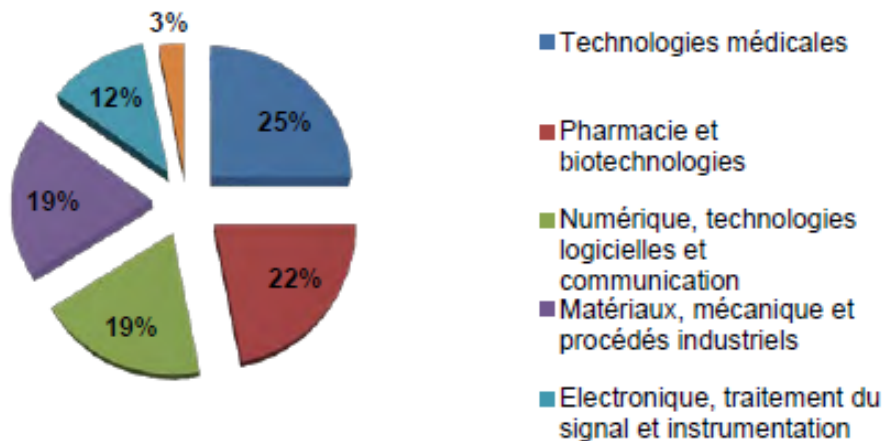


DGRI

LA POLITIQUE FRANÇAISE DE SOUTIEN À L'INNOVATION



## ■ Répartition des projets lauréats par secteur sur 2018

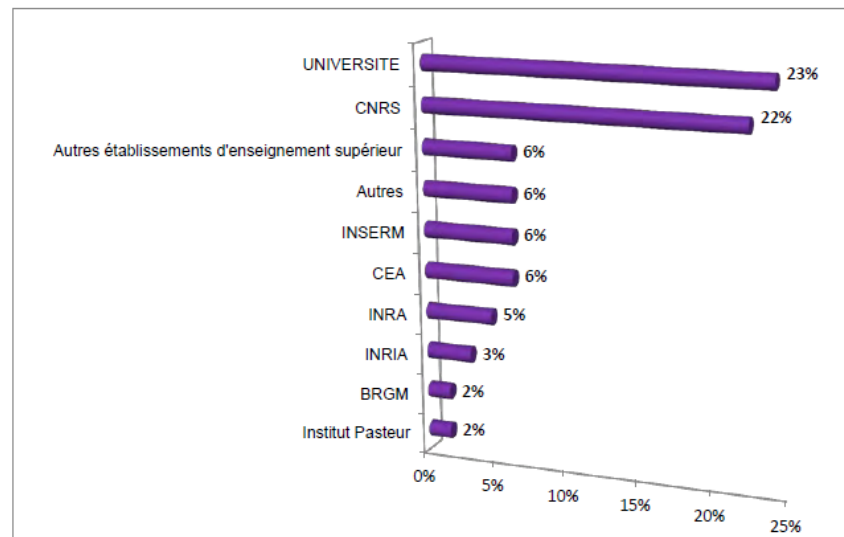


■ 81% des lauréats valorisent des Résultats de la recherche publique

## Part de projets en medtech, pharma, biotech

2000 : 20%  
2008 : 32%  
2013 : 34%  
2018 : 47%

Organismes publics dont sont issus les projets



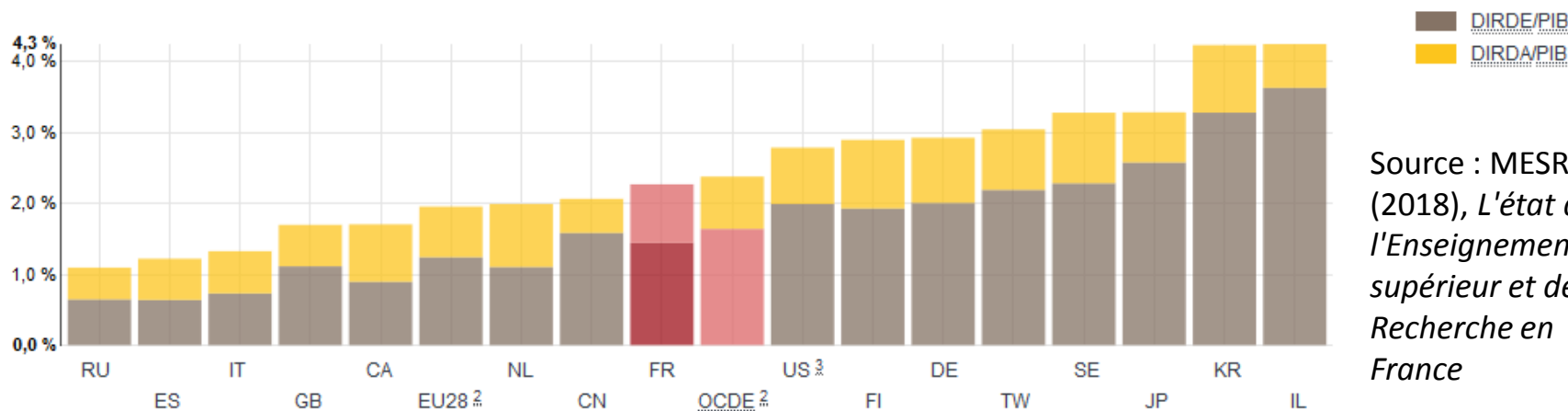
# INVESTISSEMENT PUBLIC/PRIVÉ EN R&D

■ **Dépenses intérieures de R&D (DIRD) : 2,27% du PIB (2015)** – en dessous de la moyenne de l'OCDE mais progression moyenne de 2,2 % par an sur la période 2005-2015 (deux fois plus rapidement que le PIB)...

■ DIRDA (publique) : 0,8 %

■ DIRDE (privée) : 1,4 %

**27.05** | Dépense intérieure de R&D en pourcentage du PIB dans les principaux pays de l'OCDE en 2015 <sup>1</sup>



Source : MESRI (2018), *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France*

■ ... liées à un équilibre atypique des dépenses de R&D et à des effets de spécialisation sectorielle

MERCI DE VOTRE ATTENTION